



ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Du 8 au 23 janvier 2018

Indicateurs macroéconomiques

Croissance PIB (%)	Prévision fin 2017 (Gouvernement)	2,6
	Prévision 2018 (Gouvernement)	2,2
Déficit public (% du PIB)	Prévision fin 2017 (Gouvernement - provisoire)	-1,2
	Prévision 2018 (Gouvernement)	-1,0
Solde primaire (% du PIB, prévision fin 2017) (Gouvernement)		2,7
Dettes (% du PIB)	Prévision fin 2017 (Gouvernement - provisoire)	126,2
	Prévision 2018 (Gouvernement)	123,5
Exportations de biens (Md€, novembre 2017) (Banco de Portugal)		51,0
Importations de biens (Md€, novembre 2017) (Banco de Portugal)		63,4
Exportations de services (Md€, novembre 2017) (Banco de Portugal)		27,7
Importations de services (Md€, novembre 2017) (Banco de Portugal)		13,2
Inflation sous-jacente (% , décembre 2017) (INE)		1,5
Taux de chômage (% , novembre 2017) (INE)		8,2

Situation des établissements bancaires

- Santa Casa conditionne son entrée au capital de Montepio

Le 10 janvier, le gestionnaire de l'organisation catholique à but non lucratif *Santa Casa da Misericórdia de Lisboa* (SCML), Edmundo Martinho, a annoncé que **la décision sur la participation éventuelle de la SCML au capital de la banque mutualiste *Caixa Económica Montepio Geral* (CEMG) serait rendue fin janvier**, en fonction de l'estimation du capital de la CEMG commandée auprès du cabinet d'audit chinois *Haitong Securities*. **La participation envisagée au capital n'excédera pas 10 %** et pourrait faire l'objet d'une saisine de la Commission européenne au titre des aides d'Etat. Edmundo Martinho a déclaré que l'entrée de Santa Casa au capital de CEMG serait accompagnée de celle d'autres entités issues du secteur social, sans plus de précisions.

- Le groupe Montepio doit accentuer la distinction de ses produits bancaires et mutualistes

Le 16 janvier, la Banque du Portugal a notifié à la banque mutualiste *Caixa Económica Montepio Geral* (CEMG) qu'elle avait **jusqu'à fin mars pour lui présenter un plan de dissociation de sa marque de celle de son actionnaire, l'association mutualiste à vocation sociale *Montepio Geral - Associação Mutualista***. Trois mesures sont actuellement en cours de mise en œuvre : des guichets exclusifs pour les produits mutualistes dans les agences *Montepio*, une dénomination différenciée des produits de chaque marque, ainsi

que la mise en place de deux sites internet distincts. Le plan de séparation des marques avait débuté en 2015 lors de l'instauration d'une gestion différenciée de la CEMG et de l'association propriétaire.

- Le Fonds de Résolution de la *BANIF* et de la *BES* reconnaît des pertes alors que le Gouvernement tente de limiter celles des lésés

Le 10 janvier, le Fonds de Résolution a reconnu que **la probabilité de récupérer les 489 M€ prêtés à la *BANIF* pour absorber ses pertes était quasi nulle**, bien que la *BANIF* et la *BES* aient jusqu'à 2046 pour rembourser leur prêt.

Par ailleurs, le 11 janvier, l'Assemblée de la République a voté une résolution dans laquelle elle recommande au Gouvernement de prendre **des mesures pour limiter les pertes des « lésés » subies à la suite de la résolution de la *BANIF* et du groupe *Espirito Santo*** (détenteur de la *Banco Espirito Santo*, qui après avoir fait faillite s'est transformée en *bad bank*, alors que ses actifs sains ont été transférés à *Novo Banco*) non couverts par le fonds de recouvrement mis en place en août 2017. Elle préconise de tenir compte des irrégularités liées à la commercialisation de certains produits financiers et de créer un régime d'exemption ou de remboursement des frais juridiques engagés par les investisseurs « lésés ».

- La filiale BBVA Portugal sera intégrée au groupe BBVA

Le 16 janvier, le processus d'intégration de la filiale *BBVA Portugal* au groupe espagnol *BBVA* a débuté, après avoir été approuvé en décembre 2017. *BBVA Portugal* deviendra ainsi une succursale régie par le droit espagnol dont les clients ne seront plus assurés par le Fonds de Garantie des Dépôts portugais. Les 12 agences et les 400 employés ne seront pas impactés par l'intégration. La fusion reste conditionnée à l'autorisation du ministère espagnol de l'économie et de la compétitivité.

Situation budgétaire

- L'IGCP émet les premiers titres de la dette portugaise de 2018

Le 10 janvier, l'agence de gestion du Trésor et de la dette publique (IGCP) a émis **4 Md€ d'obligations du Trésor à 10 ans**. Le taux d'intérêt s'est établi à 2,137 % pour une demande de 18,85 Md€ de titres. Les prochaines révisions de la dette souveraine portugaise auront lieu le 16 mars pour Standard & Poor's, le 20 avril pour Moody's et DBRS et le 1^{er} juin pour Fitch. Le 17 janvier, l'IGCP a lancé deux lignes de bons du Trésor, avec une maturité de **6 mois pour un montant de 500 M€** et d'**un an pour 1,3 Md€**, avec un taux d'intérêt record de - 0,398 %.

- Le Conseil des Finances Publiques confirme un déficit public inférieur à 1,4 % du PIB en 2017

Le 16 janvier, le **Conseil des Finances Publiques a confirmé les prévisions du Gouvernement d'un déficit public inférieur à 1,4 % du PIB** en 2017, en s'appuyant sur les données du 3^{ème} trimestre 2017. L'amélioration du déficit public devrait ainsi être plus importante que celle prévue dans le Budget d'Etat 2018 et pourrait s'établir entre 1,2 % et 1,3 % du PIB.

- Le Conseil d'Etat se réunit pour discuter de l'utilisation des fonds communautaires

Le 19 janvier, le Président de la République portugaise Marcelo Rebelo de Sousa a convoqué le Conseil d'Etat pour préparer la position portugaise en vue **des négociations du 23 février entre les chefs d'Etat et de**

gouvernement de l'Union européenne (UE) sur le cadre financier pluriannuel. Ce dernier fixe les montants annuels maximaux que l'UE peut dépenser chaque année dans les différents domaines d'action sur la période 2020 – 2030. Il a déclaré vouloir associer le nouveau président du Parti Social-Démocrate (PSD, centre droit), Rui Rio, à la réflexion sur le programme *Portugal 2030*, qui définit l'utilisation par le Portugal des fonds communautaires pour la prochaine décennie.

Rui Rio, ancien Maire de la ville de Porto, est favorable à une politique budgétaire plus restrictive, notamment en matière de dépenses publiques ; il a déclaré le 8 janvier que « (...) *pour que les finances publiques du pays soient bien gérées, les comptes [publics] doivent être en excédent, afin que lorsque l'économie s'effondre, ils puissent être en déficit* ».

- La Commission européenne publie le rapport de *Surveillance Post-programme*

Le 22 janvier, la Commission européenne (CE) a publié les conclusions du rapport de la 7^e mission de Surveillance Post-programme qui évalue l'économie portugaise à l'automne 2017. Elle souligne **l'accélération de la croissance économique et l'augmentation du taux d'emploi**, qui se maintiendront selon ses prévisions en 2018 et 2019. La CE note également l'amélioration des comptes publics, notamment le déficit public plus faible que prévu, et envisage une baisse de la dette de 9 p.p. entre 2016 et 2019. Elle rappelle néanmoins que **l'effort structurel pour 2017 demeura insuffisant** et loin derrière la recommandation de la CE de le porter à 0,6 % du PIB. Enfin, la CE conclut sur **la nécessité d'accélérer les réformes structurelles**, principalement concernant la fiscalité, le marché du travail et la soutenabilité des finances publiques.

Sectoriel

- La TAP nomme un nouveau directeur exécutif et voit sa part détenue par l'entreprise chinoise HNA augmenter

Le 11 janvier, **Antonoaldo Neves a été officiellement annoncé comme étant le nouveau dirigeant de la compagnie aérienne TAP Portugal**, principalement détenue par l'Etat portugais (50 %) et le consortium Atlantic Gateway (45 %). Ce dernier est formé à 42 % par le dirigeant de la compagnie aérienne brésilienne Azul, David Neeleman, à 46,5 % par le dirigeant de l'entreprise de transport portugaise Barraqueiro, Humberto Pedrosa, et à 11,5 % par l'entreprise chinoise HNA (qui a acquis 5,6 % du capital de l'entreprise en juillet et a porté sa participation à 11,5 % le 12 janvier 2018). Antonoaldo Neves, lui-même ancien président de la compagnie aérienne brésilienne Azul, puis directeur commercial de la TAP, **prendra ses fonctions le 31 janvier**, après que l'Assemblée générale du groupe aura approuvé sa nomination. Le même jour, un nouvel administrateur sera nommé par **l'entreprise chinoise HNA qui détient désormais une participation indirecte de 5,2 % dans TAP Portugal** et peut ainsi nommer trois administrateurs au sein de la compagnie aérienne.

- Les ventes de véhicules en 2017 sont les plus élevées depuis dix ans

Le 17 janvier, l'Association Européenne de Constructeurs Automobiles a indiqué que les ventes de véhicules dans l'Union européenne en 2017 étaient les plus élevées depuis dix ans. Au Portugal, **elles ont augmenté de 7,1 % par rapport à 2016**, soit le double de la croissance enregistrée dans l'ensemble de l'Union européenne.

D'après l'association du secteur automobile (ASA), **les ventes de véhicules électriques au Portugal auraient augmenté de 125 % en 2017 par rapport à 2016**. Depuis le début de l'année 2018, le Gouvernement portugais a mis en place une subvention de 2.250 euros pour les mille premiers véhicules électriques achetés.

Divers

- L'Angola menace le Portugal de sanctions économiques

Le 8 janvier, le Président de la République d'Angola, João Lourenço, a menacé le Portugal de sanctions économiques, en réponse au refus de la justice portugaise de transférer l'enquête judiciaire ouverte sur l'Operação Fizz, dans le cadre de laquelle l'ancien vice-président de l'Angola, Manuel Vicente, est accusé d'avoir corrompu un ancien procureur portugais, Orlando Figueira. L'Angola pourrait ainsi réduire ses importations en provenance du Portugal, poser son veto à la participation d'entreprises portugaises lors d'appels d'offres angolais, durcir les conditions de rapatriement de capitaux des entreprises vers le Portugal, ainsi que limiter l'activité des banques portugaises en Angola. Pour mémoire, l'Angola était en 2016 le 8^{ème} client et le 12^{ème} pays fournisseur du Portugal, et représentait 8 % du stock d'investissements directs portugais à l'étranger. Le procès a commencé le 22 janvier.

- Le déficit de la balance commerciale de la France avec le Portugal s'est légèrement accentué au cours des 11 premiers mois 2017

Au cours des 11 premiers mois de 2017, la balance commerciale des biens de la France avec le Portugal s'est légèrement détériorée en glissement annuel, s'élevant à **- 1,0 M€** contre - 0,9 M€ au cours des 11 premiers mois de 2016.

Les exportations françaises vers le Portugal ont atteint 4,5 Md€, soit une hausse de 5,5 % en glissement annuel. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des exportations de produits industriels (+ 5,5 %) et d'équipements mécaniques, de matériel électrique, électronique et informatique (+ 15,5 %) et résulte probablement pour une large part de la reprise de la consommation intérieure (+ 2,5 % au 3^{ème} trimestre 2017 en glissement annuel) et de l'investissement productif (+ 9,6 %) au Portugal.

Les importations françaises en provenance du Portugal ont atteint 5,5 Md€, soit une augmentation de 5,9 % en glissement annuel. Cette hausse des importations s'est principalement observée pour les produits industriels (+ 4,5 %), le matériel de transport (+ 23,2 %) et les équipements mécaniques, de matériel électrique, électronique et informatique (+ 12,1%).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtresor.gov.fr

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SE de Lisbonne

Ambassade de France au Portugal - Service Économique

Adresse :

Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne
PORTUGAL

Rédigé par : Léa AUTIER

Revu par : Stanislas GODEFROY